

2.5 - Directives opérationnelles

La démarche du plan d'interprétation proprement dit s'achève normalement avec le choix d'un scénario.

C'est le cas pour les plans concernant un vaste territoire dont le rôle est surtout stratégique : définir des perspectives et un cadre cohérent pour l'action d'une ou de plusieurs autorités publiques sur le moyen et long terme.

Pour les plans de site, le travail se poursuit généralement sous la forme de directives opérationnelles plus ou moins détaillées et d'estimation chiffrée concernant les besoins en capital, en personnel, en maintenance.

A ce stade, la façon d'aborder et de traiter tel thème ou sous-thème peut être précisée. Par exemple, en partant de l'impression que les visiteurs ressentent généralement au premier abord (une bizarrerie du paysage ou de l'architecture locale, une couleur frappante...) ⁽¹⁾ ou bien en cherchant à suggérer certaines impressions dominantes : l'extrême frugalité de la vie à telle époque, l'atmosphère froide et sombre des habitats, la force de tel phénomène naturel, la constance de telle évolution, etc...

Les détails proprement techniques du projet peuvent également être précisés à ce stade final : les types de panneaux, les expériences sensorielles que les accompagnateurs de visite pourront proposer aux visiteurs, etc...

⁽¹⁾ On notera à titre d'exemple le titre de certains panneaux du sentier d'interprétation du Lac d'Allos (Parc National du Mercantour) : "Pourquoi l'eau du lac est-elle si bleu ?". "Pourquoi ces arbres sont-ils courbés ?". "Le lichen, peintre des rochers"...

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB